

10. LA FOUCHARDIÈRE

Nom d'origine germanique « Folchard » désignant une personne (Folc, le peuple et Waldan, gouverner) ; suivi du suffixe collectif « ièra » qui signifie la ferme du dénommé Folchard.



« D'azur, à une vache surmontée d'une couronne antique et cantonnée au chef dextre d'une croix composée de quatre pointes de flèche aboutées et jointes, le tout d'or. »

La vache indique que la Fouchardière est une ferme à l'origine.

La couronne antique traduit le nom du lieu en évoquant Folchard, lointain chef germanique venu s'installer là.

La croix reprend pour partie le blason communal rattachant ainsi le hameau à son chef lieu.

JUSTIFICATIFS :

Page 358 Tome 2 dans le Dictionnaire Topographique de la Mayenne :

« Séquestrée sur N. du Hardas d'Hauteville en 1793.



HARDAS (Du) : Famille originaire de la terre du Hardas en Louvaines (Anjou). **Jean du Hardas** en rend aveu en 1389. La famille portait « D'argent à 6 tourteaux de gueules, 3, 2 et 1 ». Fixée dans le Maine, d'abord à Linthe en Saint-Léonard-des-Bois en 1456, par le mariage de **Jean du Hardas** avec Jeanne de Coulonges, elle fit des établissements à Saint-Loup, à Frenay en Auvers, à Courtilloles, aux Chesnais. **Thomas du Hardas**, fils d'**Aminadab du Hardas** et d'Anne Le Clerc De Coulaines, devint seigneur d'Hauteville. **Martin du Hardas**, son frère, seigneur de Frenay, capitaine de 100 hommes d'armes, seigneur de Houssemaigne, député par la noblesse du Maine au camp de Montmelian, y fut tué en 1600. Ses fils s'établirent à Lamboul en Saint-Aignan-de-Couptrain et à la Vallée de Blandouet. **Claude du Hardas**, seigneur d'Hauteville, avait acquis par décret du 22 mars 1627 sur Marin Damoiseau, l'office de sergent royal fieffé héréditaire au bailliage de Lassay. Ses descendants conservèrent cet

office. Le titulaire devait envoyer un commis chaque année en la ville du Mans le jour des Pâques florées, pour assister les officiers de la prévosté, avec les 12 autres sergents fieffés héréditaires qui sont tenus assister à la procession qui part de l'église de monsieur Saint Julien, estant à cheval, un baston royal en sa main, botté et esperonné, une espée à courte dague ceinte à ses costés ; puis aller de ladite église voir rompre les lances qui sont courues celui jour aux halles, et icelles lances rompues, assister les officiers de la prévosté au palis du Mans pour voir ordonner ce que de raison. Jean, prieur de Bellebranche à l'époque où les jésuites prirent définitivement possession de l'abbaye, en 1684, se fit transférer dans l'ordre des anciens Bénédictins, se berçant toujours de l'espoir d'obtenir une abbaye que le P. de la Chaise lui avait promise. Il s'attacha ensuite, en qualité d'intendant, à la personne du marquis de Servien, seigneur de Sablé, qui se ruina et mourut en prison pendant que du **Hardas** trouvait asile jusqu'à sa fin dans un réduit près des écuries du château. **François**, fils puîné de **Charles du Hardas**, seigneur d'Hauteville, né en 1668, chevalier de l'ordre de Saint Lazare, mourut commandant de l'ordre en 1706. **Charles**, fils de **Pierre du Hardas**, lieutenant au régiment des gardes du roi, et de Louise-Bonne d'Houllières, héritier d'Hauteville après la mort de son oncle, **Charles du Hardas**, chevalier de Saint Louis, lieutenant de cavalerie, marié en 1769 à Françoise Perrine Madeleine de la Corbière, émigra et occasionna la vente de la plupart de ses terres, malgré les réclamations de sa femme, qui était restée en France. **Jean François René** et **Charles François Erasme**, ses fils, nés à Angers en 1771 et 1773, furent arrêtés le 13 thermidor an VII (31 Juillet 1799), l'un pour avoir fait partie des Chouans, tous deux pour avoir provoqués des rassemblements au village de la Guichardière (Niort) et menacé les acquéreurs des biens de leur famille. L'un des deux frères alla comme envoyé de Mériille déclarer le 16 février 1800, au général commandant le département de la Mayenne, que son chef venait de licencier ses bandes.

Nota : Dans le Grand Armorial de France, Jouglas de Morenas écrit Hardaz et non Hardas (Tome 4, page 274).